

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : AVENANT à la Convention de gérance pour l'exploitation du Cinéma Novelty d'Hauteville-Lompnes

Séance du 23 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le seize octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à BEVOZ Sébastien), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOUIIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à LIEVIN Karine), PESENTI Philippe (pouvoir à BOURGEAIS Didier). Mme PETIT Odile (pouvoir à BERTHET Claire).

Membres absents excusés sans pouvoir : Mme JOLY Fabienne.

Membres absents : MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy. Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. ALLARD Cyrille.

Soit : 37 présents, 5 pouvoirs.

Vu la convention de gérance avec l'association ADECSE pour l'exploitation du Cinéma Novelty d'Hauteville-Lompnes, signée par la Communauté des Communes de Plateau d'Hauteville le 28 février 2015.

Vu l'article 3 - durée du contrat - précisant que le terme contrat est au 31 décembre 2019.

Vu la lettre de l'aide juridique du Centre de Gestion

Compte tenu du contexte récent de la fusion et de la fin de mandat municipal, la stratégie concernant cet équipement et ce service culturel n'ayant pas pu être reconsidéré et arrêté.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de passer un avenant pour prolonger d'un an la convention de gérance du cinéma, ce qui ne change pas l'économie générale, ni ne trompe la concurrence à l'origine.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** l'avenant qui prolonge d'une durée de 1 an la convention de gérance pour l'exploitation du Cinéma Novelty d'Hauteville-Lompnes, soit jusqu'au 31 décembre 2020.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

